

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

MAIRIE DE SACHÉ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15
En exercice 15
Présents 15
Votants 15

L'an deux mille neuf, et le 14 septembre 2009 à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Saché, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Olivier
BOUISSOU, Maire,
Date de convocation du Conseil municipal : le 02/09//2009,

Présents : M. Olivier BOUISSOU, Mme Nadine DESCHAMPS, M. Daniel
MARTIN, M. Stéphane AUGU, Mme Dominique DUTERDE, Mme Isabelle
JAVAUX, M. Laurent BOSSÉ, M. David ARCHAMBAULT, Mme Cécile EVANO,
M. Jean-Daniel BENALET, M. Philippe VERNIER, M. Théodore HUPKA, Mme
Danièle ROUSSEAU, M. Georges COLLIN, Mme Michelle BENALET.

Absents excusés : néant

Absent : néant

A été élu secrétaire : Mme Danielle ROUSSEAU.

MISE EN MODIFICATION N° 2 DU P.L.U.

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal :

Rappelant sa décision du 25 mars 2008 de mise en révision du P.L.U. pour un
développement réfléchi et maîtrisé pour préserver l'urbanisation
traditionnelle,

Souhaitant dans l'immédiat différer l'ouverture à l'urbanisation le secteur des
« Lizats » éloigné de plus d'un kilomètre du bourg classé actuellement en
1Aub,

Considérant que le site des « Lizats », d'une grande sensibilité paysagère est
à préserver,

Considérant que les réseaux existants (électricité, incendie, écoulement des
eaux pluviales) ainsi que la voirie sont insuffisants pour son urbanisation,

Considérant que cette modification ne porte pas atteinte à l'économie
générale du Projet d'Aménagement Durable,

Décide :

- D'apporter une modification n° 2 au P.L.U. en fermant le secteur des
« Lizats » à l'urbanisation et en le classant en 2 AU.
- Charge M. le Maire de procéder administrativement à cette modification
dont la notification aux personnes publiques et de la soumettre à une
enquête publique.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Olivier BOUISSOU

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

MAIRIE DE SACHÉ

37190

Tél. 02.47.26.86.65

Fax 02.47.65.76.83

Saché le,

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE SACHÉ 37190

ENQUETE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION n° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté du 14 septembre 2009,

Le Maire de Saché a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur un projet de modification n° 2 du PLU.

La modification envisagée porte sur la fermeture à l'urbanisation du site des Lizats, secteur d'une grande sensibilité paysagère et s'avérant notamment sous-équipé.

A cet effet, Monsieur Arnaud GERMAIN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif.

L'enquête se déroulera en mairie du 12 octobre 2009 au 14 novembre 2009 aux jours habituels d'ouverture de la mairie : le lundi, mercredi, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 ; le mardi, vendredi de 9 h à 12 h ; et le samedi de 10 h à 12 h.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le lundi 12 octobre 2009 de 9 h à 12 h ; le mercredi 28 octobre 2009 de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi 14 novembre 2009 de 10 h à 13 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre déposé en mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie à l'issue d'un délai de 30 jours après clôture de l'enquête.



Le Maire
Olivier BOUISSOU

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

MAIRIE DE SACHÉ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15
En exercice 15
Présents 15
Votants 15

L'an deux mille neuf, et le 14 septembre 2009 à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Saché, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Olivier
BOUISSOU, Maire,
Date de convocation du Conseil municipal : le 02/09//2009,

Présents : M. Olivier BOUISSOU, Mme Nadine DESCHAMPS, M. Daniel
MARTIN, M. Stéphane AUGU, Mme Dominique DUTERDE, Mme Isabelle
JAVAUX, M. Laurent BOSSÉ, M. David ARCHAMBAULT, Mme Cécile EVANO,
M. Jean-Daniel BENAZET, M. Philippe VERNIER, M. Théodore HUPKA, Mme
Danièle ROUSSEAU, M. Georges COLLIN, Mme Michelle BENAZET.

Absents excusés : néant

Absent : néant

A été élu secrétaire : Mme Danielle ROUSSEAU.

**DELEGUES AUX COMITES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS D'AZAY LE RIDEAU**

A la demande de la Communauté de Communes du Pays d'Azay le
Rideau, M. le Maire rappelle les nominations faites dans la séance du 13
juillet dernier aux différents comités et indique aux membres du Conseil
Municipal que le comité de développement durable et hydraulique doit être
scindé en deux.

Après en avoir délibéré, le Conseil nomme sur leur candidature :

- au comité de développement durable-agenda 21 : M. Olivier
BOUISSOU, avec pour suppléant M. COLLIN, et M. Stéphane AUGU.
- Au comité hydraulique : M. Stéphane AUGU et M. Jean Daniel
BENAZET.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Olivier BOUISSOU

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

MAIRIE DE SACHÉ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15
En exercice 15
Présents 15
Votants 15

L'an deux mille neuf, et le 14 septembre 2009 à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Saché, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Olivier
BOUISSOU, Maire,
Date de convocation du Conseil municipal : le 02/09//2009,

Présents : M. Olivier BOUISSOU, Mme Nadine DESCHAMPS, M. Daniel
MARTIN, M. Stéphane AUGU, Mme Dominique DUTERDE, Mme Isabelle
JAVAUX, M. Laurent BOSSE, M. David ARCHAMBAULT, Mme Cécile EVANO,
M. Jean-Daniel BENAZET, M. Philippe VERNIER, M. Théodore HUPKA, Mme
Danièle ROUSSEAU, M. Georges COLLIN, Mme Michelle BENAZET.

Absents excusés : néant

Absent : néant

A été élu secrétaire : Mme Danielle ROUSSEAU.

**REVALORISATION DE L'INDEMNITE DU MAIRE ET DES
ADJOINTS**

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que par
décision du 25 mars 2008, l'indemnité du Maire est actuellement de 39 % de
l'indice brut 1015, et celle des trois adjoints de 10,23 % du même indice.

Il précise que selon la tranche démographique de la commune, 1 177
habitants au recensement 2005, l'indemnité du Maire pourrait être au
maximum de 43 % de l'indice brut 1015, et celle de chaque adjoint de 16.50
% du même indice.

Il ajoute que les crédits inscrits au BP 2009 à l'article 6531 seraient
suffisants si cette revalorisation était appliquée à compter du 1^{er} octobre
2009.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de revaloriser
les indemnités du Maire et des Adjointes à compter du 1^{er} octobre 2009 et
d'appliquer les tarifs maximums, soit 43 % de l'indice brut 1015 pour le
Maire, et 16.50 % de l'indice brut 1015 pour chaque adjoint.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Olivier BOUISSOU

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

MAIRIE DE SACHÉ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15
En exercice 15
Présents 15
Votants 15

L'an deux mille neuf, et le 14 septembre 2009 à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Saché, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Olivier
BOUISSOU, Maire,
Date de convocation du Conseil municipal : le 02/09//2009,

Présents : M .Olivier BOUISSOU, Mme Nadine DESCHAMPS, M. Daniel
MARTIN, M. Stéphane AUGU, Mme Dominique DUTERDE, Mme Isabelle
JAVAUX, M. Laurent BOSSÉ, M. David ARCHAMBAULT, Mme Cécile EVANO,
M. Jean-Daniel BENALET, M. Philippe VERNIER, M. Théodore HUPKA, Mme
Danièle ROUSSEAU, M. Georges COLLIN, Mme Michelle BENALET.

Absents excusés : néant

Absent : néant

A été élu secrétaire : Mme Danielle ROUSSEAU.

VOTE DE SUBVENTIONS

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal vote les subventions suivantes :

- Association de Parents d'élèves de Saché : 500 €
- Saché Anim' : 300 €
- 1001 Pattes de Villaines les Rochers : à raison de 5 € par jour et par
enfant de Saché présent dans les activités extra scolaires, soit : 240 €

Pour copie conforme,
Le Maire,
Olivier BOUISSOU

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

MAIRIE DE SACHÉ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15
En exercice 15
Présents 15
Votants 15

L'an deux mille neuf, et le 14 septembre 2009 à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Saché, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Olivier
BOUISSOU, Maire,
Date de convocation du Conseil municipal : le 02/09//2009,

Présents : M. Olivier BOUISSOU, Mme Nadine DESCHAMPS, M. Daniel
MARTIN, M. Stéphane AUGU, Mme Dominique DUTERDE, Mme Isabelle
JAVAUX, M. Laurent BOSSÉ, M. David ARCHAMBAULT, Mme Cécile EVANO,
M. Jean-Daniel BENAZET, M. Philippe VERNIER, M. Théodore HUPKA, Mme
Danièle ROUSSEAU, M. Georges COLLIN, Mme Michelle BENAZET.

Absents excusés : néant

Absent : néant

A été élu secrétaire : Mme Danielle ROUSSEAU.

LOCATION DU LOCAL DU PLAN D'EAU

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal décide de ne pas mettre en location le local du plan d'eau, pour des
raisons de maintenance, de tranquillité des pêcheurs et de sécurité.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Olivier BOUISSOU

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

MAIRIE DE SACHÉ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice 15

Présents 15

Votants 15

L'an deux mille neuf, et le 14 septembre 2009 à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Saché, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Olivier
BOUISSOU, Maire,

Date de convocation du Conseil municipal : le 02/09//2009,

Présents : M .Olivier BOUISSOU, Mme Nadine DESCHAMPS, M. Daniel
MARTIN, M. Stéphane AUGU, Mme Dominique DUTERDE, Mme Isabelle
JAVAUX, M. Laurent BOSSÉ, M. David ARCHAMBAULT, Mme Cécile EVANO,
M. Jean-Daniel BENALET, M. Philippe VERNIER, M. Théodore HUPKA, Mme
Danièle ROUSSEAU, M. Georges COLLIN, Mme Michelle BENALET.

Absents excusés : néant

Absent : néant

A été élu secrétaire : Mme Danielle ROUSSEAU.

REPAS DES PERSONNES AGÉES

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal décide :

- de fixer ce repas le jour du 11 novembre 2009 ;
- d'inviter gratuitement toutes les personnes et leurs conjoints domiciliées
sur la commune qui ont plus de 70 ans ;
- de confier la confection de ce repas au Traiteur RAGO pour un montant
de 18 € par personne, dont le service sera assuré par des jeunes de
Saché ;
- de confier l'animation de ce déjeuner à M. Claude LEVOY pour un
montant de 230,00 € TTC, et donne pouvoir à M. le Maire de signer la
convention correspondante.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Olivier BOUISSOU

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

MAIRIE DE SACHÉ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15
En exercice 15
Présents 15
Votants 15

L'an deux mille neuf, et le 14 septembre 2009 à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Saché, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Olivier
BOUISSOU, Maire,
Date de convocation du Conseil municipal : le 02/09//2009,

Présents : M .Olivier BOUISSOU, Mme Nadine DESCHAMPS, M. Daniel
MARTIN, M. Stéphane AUGU, Mme Dominique DUTERDE, Mme Isabelle
JAVAUX, M. Laurent BOSSÉ, M. David ARCHAMBAULT, Mme Cécile EVANO,
M. Jean-Daniel BENAZET, M. Philippe VERNIER, M. Théodore HUPKA, Mme
Danièle ROUSSEAU, M. Georges COLLIN, Mme Michelle BENAZET.

Absents excusés : néant

Absent : néant

A été élu secrétaire : Mme Danielle ROUSSEAU.

**DEMANDE DE GRATUITE DE L'OCCUPATION DE LA SALLE
H.deB.**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la
demande formulée par l'association « Jam et 203 artistes » d'utiliser
gratuitement la salle H. de B.

Il précise que cette association œuvre au profit de l'association
« 1001 pétales », association qui intervient au sein de l'hôpital pédiatrique de
Tours, service Oncologie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer la
moitié du prix de location d'habitant de Saché, soit 125 €.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Olivier BOUISSOU

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

MAIRIE DE SACHÉ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15
En exercice 15
Présents 15
Votants 15

L'an deux mille neuf, et le 14 septembre 2009 à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la commune de Saché, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Olivier
BOUISSOU, Maire,
Date de convocation du Conseil municipal : le 02/09//2009,

Présents : M. Olivier BOUISSOU, Mme Nadine DESCHAMPS, M. Daniel
MARTIN, M. Stéphane AUGU, Mme Dominique DUTERDE, Mme Isabelle
JAVAUX, M. Laurent BOSSÉ, M. David ARCHAMBAULT, Mme Cécile EVANO,
M. Jean-Daniel BENALET, M. Philippe VERNIER, M. Théodore HUPKA, Mme
Danièle ROUSSEAU, M. Georges COLLIN, Mme Michelle BENALET.

Absents excusés : néant

Absent : néant

A été élu secrétaire : Mme Danielle ROUSSEAU.

**SOLLICITATION DES SERVICES JURIDIQUES DE LA
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que
les pétitionnaires du CU b) 37.205.09.20006 qui a été délivré négativement le
8 avril 2009 ont déposé une requête auprès du Tribunal Administratif
d'Orléans.

Puis, il propose de solliciter les services juridiques de la Direction
Départementale de l'Équipement pour mener à bien le mémoire de défense.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sollicite M. le
Directeur Départemental de l'Équipement pour l'obtention de l'aide de son
service juridique afin d'établir le mémoire de défense.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Olivier BOUISSOU